

## Communiqué de presse

### **Encore quelques places au sein des Conseils de quartier**

Les deux Conseils de quartier de Colmar seront bientôt installés.

- Conseil de quartier Nord : Saint Antoine/Ladhof, Saint Joseph/Mittelharth, Saint Léon
- Conseil de quartier Sud : Sainte Marie, Sud, Maraîchers, Centre

Les Conseils de quartier sont des lieux d'**échange** et de **dialogue** entre les habitants d'un quartier et les représentants de la municipalité. Ils ont pour objectif de permettre une meilleure prise en compte des réalités quotidiennes de chaque quartier dans le processus de décision municipale. Ce sont les pierres angulaires du dispositif de **démocratie de proximité**.

Chacun des deux Conseils de quartier de Colmar est notamment composé de deux collèges pour lesquels tout un chacun peut candidater :

- Collège des habitants : peut se porter candidate toute personne âgée de plus de 18 ans qui concourt à la vie du quartier en y habitant ou en y travaillant (activité professionnelle, associative ou scolaire).
- Collège des associations et institutions : les associations et institutions du quartier sont invitées à présenter la candidature d'un de leurs représentants.

**Il reste quelques postes de conseillers vacants au sein du collège des habitants des deux conseils et au sein du collège des représentants associatifs du Conseil de quartiers Nord.**

Toutes les personnes qui souhaitent participer à la vie démocratique de leur quartier et devenir des citoyens actifs de Colmar, sont invitées à présenter leur candidature jusqu'au **6 février** en téléphonant au service animation et vie des quartiers de la Ville : 03.89.20.67.71.

**Contact presse :**

**Delphine Sivignon**

+33 (0)3 69 99 56 21

+33 (0)6 99 02 64 33

[delphine.sivignon@colmar.fr](mailto:delphine.sivignon@colmar.fr)

**Marion Morant**

+ 33 (0)3 89 20 67 53

[contact@ville-colmar.com](mailto:contact@ville-colmar.com)